



OL GROUPE

Résultats de l'émission par Olympique Lyonnais Groupe d'obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes (OSRANE), avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal d'environ 80 millions d'euros à échéance 1^{er} juillet 2023

Lyon, le 23 août 2013

Olympique Lyonnais Groupe (Euronext Paris : OLG) (« **OL Groupe** » ou la « **Société** ») a lancé le 30 juillet 2013 une émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'obligations subordonnées remboursables en actions nouvelles ou existantes (OSRANE) à échéance 1^{er} juillet 2023 (les « **Obligations** ») d'un montant nominal total de 80.250.200 euros représenté par 802.502 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 100 euros.

L'émission des Obligations a été souscrite, à titre irréductible, à hauteur de 56.635.000 euros, correspondant à la souscription de 566.350 Obligations et à titre réductible, à hauteur de 17.500 euros, correspondant à la souscription de 175 Obligations. Comme indiqué dans le prospectus relatif à l'émission, les principaux actionnaires de la Société, ICMI et Pathé, ont passé des ordres de souscription à titre irréductible à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription.

Conformément à leurs engagements respectifs, tels que décrits dans le prospectus relatif à l'émission, ICMI et Pathé souscriront, à la date de règlement-livraison et au prix de souscription des Obligations, toutes les Obligations qui seront demeurées non souscrites à l'issue de la période de centralisation des souscriptions, soit 53.871 Obligations pour ICMI et 182.106 Obligations pour Pathé (et ce en complément des Obligations déjà souscrites à titre irréductible). ICMI et Pathé auront ainsi souscrit, dans le cadre de l'émission, à un nombre total de respectivement 328.053 Obligations et 421.782 Obligations.

Le produit net de l'émission des Obligations s'élève à environ 78,3 millions d'euros. Les fonds levés dans le cadre de l'émission des Obligations seront affectés au financement du nouveau stade de Lyon ainsi qu'au refinancement de dépenses déjà engagées dans le cadre de ce projet, dont environ 10 millions d'euros (correspondant aux 9,8 millions d'euros précédemment annoncés augmentés des intérêts) utilisés pour le remboursement d'avances d'associés consenties par Pathé et ICMI à la Société afin de préfinancer une partie des acquisitions foncières.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris des Obligations sont prévus le 27 août 2013.

Cette émission a été dirigée par Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité de Chef de File et Teneur de Livre et par CM-CIC Securities et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, en qualité de Co-Chefs de File.



OL GROUPE

Mise à disposition du prospectus

Un prospectus composé (i) d'un document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 octobre 2012 sous le numéro D.12-0951, (ii) d'une actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 29 juillet 2013 sous le numéro D.12-0951-A01 ainsi que (iii) d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) a reçu le visa de l'AMF n°13-431 en date du 29 juillet 2013. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (350, avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon), sur son site Internet (www.olweb.fr), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès des établissements financiers suivants : Société Générale, CM-CIC Securities et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant aux pages 28 à 35 du document de référence, aux sections 4 et 5 de l'actualisation du document de référence et à la section 2 de la note d'opération.

A propos de OL Groupe

Organisé autour de l'Olympique Lyonnais, club de football fondé en 1950 et dirigé par Jean-Michel Aulas depuis 1987, OL Groupe est un acteur leader du secteur du divertissement et de médias en France.

Son modèle de développement s'articule autour de 5 produits d'activités complémentaires :

- *Billetterie,*
- *Partenariats et publicité,*
- *Droits marketing et TV,*
- *Produits de la marque*
- *Trading de joueurs.*

Le Groupe compte 256 collaborateurs (effectif moyen au 31 décembre 2012).

Pour l'exercice 2012/2013 (clôturant le 30 juin), les produits des activités se sont élevés à 137,3 M€.

Relations investisseurs

Contact : Laurence Morel Garrett

OL Groupe

Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18

Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs





OL GROUPE

AVERTISSEMENT

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus. Ce communiqué, et l'information qui y est incluse, ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.

Ce communiqué ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, hors de France et notamment aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Il ne constitue pas une offre de vente ou de souscription d'OSRANE, de droits préférentiels de souscription aux OSRANE ou d'actions de la Société, hors de France et notamment aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Les OSRANE, les droits préférentiels de souscription et les actions de la Société, mentionnés dans ce communiqué, ne pourront être vendus, offerts ou souscrits aux Etats-Unis d'Amérique (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. OL Groupe ne prévoit pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans le présent communiqué, hors de France et notamment aux Etats-Unis d'Amérique ni de réalisation d'une quelconque offre au public portant sur les OSRANE, les droits préférentiels de souscription aux OSRANE ou les actions de la Société hors de France et notamment aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié et distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.